

les plus grandes extrémités plutôt que de se rendre à la condition d'être prisonnier, s'il n'étoit pas secouru. Mais on apprendra bientôt ce qu'aura produit sa défense. C'est tout ce que l'on peut en dire jusqu'à présent.

Avant de passer des Armées ailleurs, on doit marquer encore au sujet de celle de l'Empire, qu'il y a beaucoup d'apparence qu'au lieu des troupes Françaises qui devoient la joindre, on y enverra le Corps de troupes Saxones qui, depuis deux ans, a été employé avec celles de l'Impératrice. Ce Corps, qui n'étoit d'abord composé que de cinq à six mille hommes, s'est accru jusqu'à dix mille, par le concours des Saxons, tant soldats que transfuges qui ont déferté des Régimens de cette Nation engagés au service du Roi de Prusse. Le Commandement du même Corps qu'avoit le feu Comte de Nostitz, a été donné par le Roi de Pologne au Général Rochow qui, pour prendre possession de ce Commandement, est arrivé à *Vienne*, où nous allons conduire nos Lecteurs.

V I E N N E.

LE Felt-Maréchal Prince de Deux-Ponts s'est aussi rendu de *Nuremberg* en cette Ville, pour y prendre le Commandement de l'Armée de l'Empire, à laquelle il doit se trouver présentement. Mr. Foulon, Commissaire-Ordonnateur des troupes Françaises, est pareillement arrivé à *Vienne* dans les premiers jours de Mars, & y étoit encore le 15. d'Avril. Sa commission regarde la marche du Corps des mêmes troupes en *Bohème*. Il y a apparence ainsi que Mr. Foulon s'arrêtera à *Vienne* jusqu'à ce qu'il soit entièrement décidé, si cette marche aura lieu, ou si ce Corps est réservé pour une autre destination,